

# Agent des espaces verts-jardinier (H/F)

## ▼ Contenu

Date de parution de l'offre

03/12/2024 - 12:00

Missions principales et objectifs

Placé(e) sous l'autorité du responsable de la régie espaces verts-propreté, l'agent des espaces verts-jardinier, effectue l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site. Il réalise l'aménagement des espaces verts (parcs, jardins, ...) et maintient un espace public propre, accueillant, pédagogique, sécurisé pour les usagers.

## Missions :

- Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un programme de travail hebdomadaire et annuel
- Réaliser des tailles saisonnières, des tailles topiaires, un entretien des végétaux et des arbres de petite taille
- Tondre les pelouses et les prairies
- Valoriser la flore indigène et la biodiversité
- Désherbage global du site à l'aide de techniques alternatives
- Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter le responsable
- Entretien des regards, les bassins,
- Gérer les déchets produits sur le site et les valoriser dans les filières appropriées
- Ramassage des feuilles et autres déchets
- Entretien des cours d'écoles
- Interventions en fonction des intempéries, salage, coupe d'arbre et mise en sécurité de la voie publique en cas de tempête.

## Formations et expériences requises

- Titulaire d'un CAP/BEP espaces verts et/ou expérience significative dans ce domaine
- Reconnaissance végétale (genre/espèces), connaissance des principales caractéristiques des végétaux et des techniques de taille
- Connaissance des techniques culturales
- Maîtriser la plantation de massif (vivaces, annuel et bisannuel) et l'arrosage
- Savoir lire des plans
- Savoir utiliser les outils de travail, les véhicules, les engins de tonte (autotracteur/autoporté) et les outils de taille (sécateur, tronçonneuse, ...) et les entretenir
- Respecter les consignes de sécurité, d'hygiène et de santé et appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits, mise en sécurité routière et procédures de sécurité sur la voirie
- Être capable de s'adapter à des situations de travail différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention, être force de proposition face aux situations rencontrées
- Savoir analyser et reporter à son supérieur les situations observées
- Respecter sa hiérarchie, ses collègues et les outils de travail avoir l'esprit d'équipe
- Avoir le sens du service public respecter la confidentialité, veiller à l'image de la collectivité
- Être rigoureux, dynamique et réactif
- Permis B impératif

## Cadre du poste :

Emploi permanent à temps complet

Temps de travail : 36h30 par semaine sur 4,5 jours (du lundi au vendredi matin) - 9 RTT

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation à la PSC santé et prévoyance + CNAS

► Infos pratiques

► Postuler